

Bâtir un système alimentaire durable et promoteur de santé

La saine alimentation des Québécois : une priorité

La qualité de l'alimentation influence la santé et peut permettre d'éviter plusieurs maladies chroniques graves.

Or, l'alimentation des Québécois a besoin d'améliorations à plusieurs égards :

- 61 % des Québécois ne consomment pas les portions quotidiennes recommandées de légumes et fruits;
- près de la moitié des calories consommées provient d'aliments ultra-transformés;
- les boissons sucrées sont surconsommées, particulièrement chez les jeunes.



Portait de la situation

L'environnement alimentaire influence fortement les choix des Québécois.

Actuellement, il est défavorable à une saine alimentation et doit être bonifié :

- les aliments riches en sucre, sel et gras saturés abondent, font l'objet d'un intense marketing et sont disponibles à faible coût;
- le manque d'accès physique aux aliments sains et locaux défavorise leur consommation;
- les options saines et attrayantes sont rares pour certaines catégories de produits et dans certains lieux et événements publics;
- les prix n'encouragent pas toujours une saine alimentation.

Une implication interministérielle nécessaire !

Par leurs politiques, règlements, incitatifs, subventions et pénalités, plusieurs ministères influencent l'environnement alimentaire des Québécois. Considérant que le système de soins de santé croule sous la pression des maladies chroniques, chacun doit être conscient de son impact.

Si elle est adéquatement mise en œuvre, la récente *Politique bioalimentaire 2018-2025*, qui propose un secteur bioalimentaire prospère, plus durable et prenant davantage compte de la santé des Québécois, pourrait favoriser une approche intégrée des enjeux complexes du système alimentaire.

Revendications pour une offre alimentaire saine

IL FAUT

1. Établir une structure de gouvernance interministérielle du système alimentaire québécois, incluant le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux, ainsi que d'autres ministères concernés tels que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, etc.
2. S'abstenir de soutenir financièrement tout développement d'industries alimentaires dont les produits ou les activités commerciales ont des externalités négatives sur la santé publique.
3. Proposer des mesures d'approvisionnements privilégiées en produits frais et locaux et des incitatifs pour soutenir les politiques alimentaires dans les institutions publiques et les municipalités.
4. Revoir les mesures fiscales touchant à l'alimentation, pour favoriser les aliments sains.
5. Définir et rendre publiques des cibles pour l'industrie alimentaire afin de réduire le contenu en sodium et en sucre dans les aliments du quotidien, sans les remplacer par des édulcorants.

Pour en savoir plus,
contactez-nous ou consultez
cqpp.qc.ca/politique-bioalimentaire

**MISONS
SUR LA
PRÉVENTION**


coalitionpoids
québécoise sur la problématique du

Une initiative parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec

4529, rue Clark, bureau 102
Montréal (Québec) H2T 2T3
Tél. : 514 598-8058

info@cqpp.qc.ca | cqpp.qc.ca